

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 14 DECEMBRE 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

OBJET : 2023-05-33 – POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT (8.5) -  
AVENANT N° 2 A LA CONVENTION « ACTION CŒUR DE VILLE »

DATE DE CONVOCATION : 7 DECEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de MATTE Jean-François), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VAILLANT Pascal (ayant la suppléance de VARIS Pierre), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTNER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (arrivé à compter de la 2023.05.13 et ayant la procuration de MASSELOT Catherine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	VARIS Pierre, SEGALT Jean-François, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, ORDITZ Jackie, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 8 avis de procuration. De la 2023-05-13 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patricia WINIARSKI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 56 Présents. De la 2023-05-13 à la fin : 57 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 64 Votants. De la 2023-05-13 à la fin : 66 Votants.

Depuis plus de quatre ans, la ville de TOUL a relevé des enjeux majeurs inscrits dans la convention Action Cœur de Ville (ACV) dont la dé-densification du bâti en centre médiéval à travers la démolition d'immeubles, la requalification de logements s'appuyant sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, la préservation du patrimoine.

L'avenant n° 2 au Programme Action Cœur de Ville 2023-2026 intègre désormais le quartier de la gare et les entrées de ville, avec une prise en compte accrue de la transition écologique. Ce quartier de la gare polarise plusieurs projets d'envergure en faveur des mobilités (aménagement d'un pôle d'échange multimodal par la CC2T) et constitue une des jonctions stratégiques entre le centre-ville et les autres quartiers de l'agglomération (requalification de l'avenue Victor Hugo). Il bénéficie d'une synergie entre la politique communale et intercommunale notamment en termes de mobilité actives. Une attention particulière est également apportée à l'aménagement des entrées de ville.

Ce second volet du programme ACV inclut également la poursuite des actions débutées lors de la première phase dont les missions du chargé de mission commerce, la requalification de bâti à enjeux patrimoniaux (ex. Ancienne Porte de Metz), etc...

L'avenant n° 2 et l'ensemble des 60 fiches-actions sont disponibles sur simple demande auprès du Pôle Développement, Aménagement et Mobilités.

Vu les délibérations communautaires 2018-05-29 du 27 septembre 2018 autorisant la signature de la convention pluriannuelle ACV et 2020-06-08 du 17 décembre 2020 portant sur l'avenant 1 à ladite convention,

Vu le courrier co-signé par la Ville de Toul et la CC2T en date du 24 août 2023 adressé à la Préfecture de Meurthe et Moselle, incluant le projet d'avenant n°2,

Vu la Commission Urbanisme et Habitat du 16 novembre 2023,

#### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **Approuve l'avenant n°2 à la convention-cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville-Opération de Revitalisation de Territoire » de la Ville de Toul,**
- **Autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n° 2 ainsi que toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX